



ACCÈS AU DROIT

HOSPITALISATION D'OFFICE

Responsables : Letizia MONNET-PLACIDI et
Corinne VAILLANT



Mardi 18 novembre 2025 de
14h00 à 17h00



3h00



Présentiel
Auditorium, Maison du Barreau



Prise en charge collective par le
FIF-PL



Approfondissement des
connaissances et de la pratique
de la matière

OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Appréhender la jurisprudence depuis
novembre 2024 pour assurer une défense de
qualité.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Power point pour les participants et échanges
interactifs avec la salle

PRÉREQUIS / PUBLIC VISÉ

Avocats

SUPPORT PÉDAGOGIQUE

Sera publié sur le site de l'ordre et accessible
depuis l'espace pro une fois la formation
validée.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Oui, accessible depuis l'espace pro une fois la
formation validée.

SPSC : ACTUALISATION DE JURISPRUDENCE

I. Principes et notions fondamentales

- A. Les différents régimes de soins sans consentement
- B. Le déroulement de la mesure de soins sans
consentement
- C. Les droits de personnes en soins psychiatriques sans
consentement

II. Procédure devant le juge en première instance

- A. Le contrôle par un juge
- B. Doté de quelles compétences
- C. Les moyens de droit

III. Isolement et contention

- A. Le contrôle de la procédure judiciaire
- B. Le contrôle de la mesure I/C

IV. Les décisions du juge et leurs suites

- A. Les décisions que peut prendre le juge
- B. Les voies de recours

Intervenantes :

- Corinne VAILLANT, Avocate à la Cour
- Letizia MONNET-PLACIDI, Avocate à la Cour

INSCRIPTION